



Karaté Valence

Karaté Do Shotokai Valence – Aïkikan

www.karatevalence.com

Cadre réservé au
secrétariat du Club

FICHE D'INSCRIPTION 2021 / 2022

DATES DE REMISE DES DOSSIERS COMPLETS : 13, 15, 22, 23 OCTOBRE

KARATE

GYMNASTIQUE JAPONAISE

INFORMATIONS DU PRATIQUANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance.....

N° de téléphone : N° de portable :

Pour les mineurs, noms des parents ou tuteur légal :

EN CAS D'ACCIDENT PREVENIR (information obligatoire pour les pratiquants enfants et adultes) :

Prénom, Nom	Téléphone

AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS)

Je soussigné(e) : (Père, Mère, Tuteur)

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur, cité ci-dessus, l'autorise à pratiquer les activités proposées par l'association Karaté Do AIKI KAN et m'engage à lui faire respecter le règlement intérieur affiché au Dojo.

A..... le..... Signature

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Docteur

Exerçant à, certifie avoir examiné

ce jour Mlle/Mme/Mr en vue de son

inscription au club de Karaté Valence – Aikikan et déclare qu'il / qu'elle ne présente aucune contre

indication à la pratique du karaté et/ou de la gymnastique japonaise.

Cachet du médecin

Date et signature



Karaté Valence

Karaté Do Shotokai Valence – Aïkikan

www.karatevalence.com

[1] - COTISATION ANNUELLE (hors licence ou assurance):

- Enfants de 6 à 15 ans (cours mercredi et/ou vendredi) 135 €
- Etudiants (enfant scolarisé en cours adulte) 170 €
- Adultes 245 €
- Gymnastique Japonaise 150 €

[2] - LICENCE OU ASSURANCE OBLIGATOIRE:

- Licence FFKaraté : 37 € (préconisée à partir de la ceinture bleue)
- Assurance club : 8 € (ceinture blanche à verte et gymnastique japonaise)

MONTANT DE LA COTISATION [1] + [2] : €

REGLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

- par espèce (paiement complet de la cotisation au moment de l'inscription)
- par chèque à l'ordre du « KARATE VALENCE AIKI KAN » - possibilité de régler en 3 fois : 3 chèques à l'ordre du « KARATE VALENCE AIKI KAN » datés du jour de l'inscription et encaissés sur plusieurs mois (Octobre 2021, Novembre 2021, Janvier 2022).

Réduction pour adhésions multiples (même famille) :

2ème inscription = - 10€

3ème inscription = - 25€

NB : La réduction est calculée sur le prix de la cotisation annuelle (hors licence et assurance)

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR A L'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription remplie, signée et complétée par le médecin
- 1 enveloppe timbrée libellée à votre adresse
- Le montant de la cotisation

Comment avez-vous connu l'Association ?

Afin d'avoir toutes les infos du club (stages, évènements) nous communiquerons par mail, ou via notre groupe Facebook – Karate Valence - Aikikan :

E-mail :

A..... le..... Signature

L'Association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels dans les vestiaires ou dans les salles. L'Association pourra être amenée à photographier et à filmer ses cours et ses activités. Tout adhérent accepte implicitement cette clause et autorise l'utilisation de son image sur le site internet de l'association ainsi que sur sa page Facebook. En vous inscrivant ou en inscrivant votre (vos) enfant(s) au sein de l'Association KARATE DO AIKI KAN, vous êtes également membre de l'organisation International Karaté Do Shotokai (IKDS) qui regroupe plusieurs associations de différents pays.

Secrétariat : 27 chemin dufour 07800 St Georges les bains

Siège social : 8 Cours Voltaire 26000 Valence

Tél : 06 09 24 22 06

E-mail : contact@karatevalence.com

www.karatevalence.com ou sur le groupe Facebook : Karaté Valence Aïkikan

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Drôme sous le n° W263004130

Affiliée à la Fédération Française de Karaté - FFKDA

DOJO – lieu d'entraînement :
Avenue de la Comète – 26000 Valence
Gymnase du COSEC - Derrière le Parc Jouvet

